

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 08/12/2023, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

OBJET DE LA DELIBERATION		
CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE : AVENANT N°2		
<u>Date d'affichage de la convocation</u> 08/12/2023	<u>Date d'affichage de la délibération</u> 21/12/2023	<u>Secrétaire de séance</u> BREARD Jean-Claude

Etaient présents : 110

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROUSSE Laurent, BRUSSEAU Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DEBRAY-GYRARD Annie, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SAUVE Jean-Yves, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

Absent(s) représenté(s) : 23

AUJAY Nathalie a donné pouvoir à CORBINAUD Fabien
BENHACOUN Ari a donné pouvoir à DAMERGY Sami
BLONDEL Mireille a donné pouvoir à HAMARD Patricia
COGNET Raphaël a donné pouvoir à BOURSALI Karim
COLLADO Pascal a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien
DAZELLE François a donné pouvoir à HONORE Marc
DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine
DI BERNARDO Maryse a donné pouvoir à OLIVIER Sabine
DIOP Dieynaba a donné pouvoir à KOENIG-FILISIKA Honorine
EL ASRI Sabah a donné pouvoir à LANGLOIS Jean-Claude
HERVIEUX Edwige a donné pouvoir à CHARNALLET Hervé
KONKI Nicole a donné pouvoir à BERMANN Clara
LE GOFF Séverine a donné pouvoir à MARIAGE Joël
LEBOUC Michel a donné pouvoir à PEULVAST-BERGEAL Annette
LITTIERE Mickaël a donné pouvoir à FONTAINE Franck
MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann
MERY Françoise-Guylaine a donné pouvoir à BARRON Philippe
NICOLAS Christophe a donné pouvoir à MOREAU Jean-Marie
NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MONNIER Georges

POURCHE Fabrice a donné pouvoir à MEMISOGLU Ergin
PRELOT Charles a donné pouvoir à BROSSE Laurent
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à MELSENS Olivier
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude

Absent(s) non représenté(s) : 1

BORDG Michaël

Absent(s) non excusé(s) : 7

ANCELOT Serge, AUFRECHTER Fabien, BOUDET Maurice, CHARBIT Jean-Christophe, FAVROU Paulette, GODARD Carole, NEDJAR Djamel

131 POUR :

AIT Eddie, AOUN Cédric, ARENOU Catherine, AUJAY Nathalie, BARRON Philippe, BEGUIN Gérard, BENHACOUN Ari, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURE Denis, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, BRUSSEAUX Pascal, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphane, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAMERGY Sami, DANFAKHA Papa-Waly, DAUGE Patrick, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DEBUISSER Michèle, DE JESUS-PEDRO Nelson, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Dieynaba, DIOP Ibrahima, DOS SANTOS Sandrine, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, ESCRIBANO-OBEJO Maria, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GRIMAUD Lydie, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JALTIER Alec, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOREL Thierry, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KERIGNARD Sophie, KHARJA Latifa, KOENIG-FILISIKA Honorine, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUIC Michel, LECOILE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LEPINTE Fabrice, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MALAIS Anne-Marie, MARIAGE Joël, MAUREY Daniel, MELSENS Olivier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MERY Philippe, MEUNIER Patrick, MINARIK Annie, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, NICOT Jean-Jacques, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PELATAN Gaëlle, PEULVAST-BERGEAL Annette, PERRON Yann, PERSIL Albert, PHILIPPE Carole, PIERRET Dominique, POURCHE Fabrice, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRIMAS Sophie, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, SATHOUD Félicité, SAUVE Jean-Yves, SIMON Josiane, SMAANI Aline, SOUSSI Elsa, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TREMBLAY Stéphane, TURPIN Dominique, VIREY Louis-Armand, VOILLOT Bérengère, VOYER Jean-Michel, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

0 CONTRE :

0 ABSTENTION :

2 NE PREND PAS PART :

JOSSEAUME Dominique, PRELOT Charles

EXPOSÉ

La Communauté urbaine a signé avec l'Etat son Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) le 10 novembre 2021, à la suite de son approbation par le Conseil communautaire le 9 novembre 2021.

Le CRTE a vocation à présenter les orientations du territoire pour la période 2020-2026 et les projets communaux et communautaires en découlant, qui s'inscrivent dans les objectifs de la relance et de la transition écologique. Le CRTE est un cadre de référence qui va servir à l'Etat pour mobiliser ses financements. Il a été construit dans le cadre d'un dialogue de proximité avec l'Etat et en association avec les 73 communes, via la mise en place d'une plateforme dédiée pour assurer le recensement des projets communaux.

Ainsi 225 projets, dont 123 émanant des communes, ont été identifiés ; 140 d'entre eux relèvent de la transition écologique, en lien avec les axes du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et sont répartis sur les 7 orientations stratégiques du contrat :

- les 4 priorités du mandat : axe Seine et le corridor Paris-Le Havre, préparation du territoire à l'arrivée du projet EOLE, développement économique du territoire et accueil des entreprises et enfin transition écologique et ruralités du territoire
- les 2 priorités complémentaires liées au contrat : la cohésion territoriale et les projets d'intérêt local, plus spécifiquement ciblés sur l'offre de service aux habitants.
- Une 7^{ème} priorité, dédiée à la proximité, a été validée dans le cadre de l'avenant n°1 au CRTE approuvé lors du Conseil communautaire du 24 novembre 2022.

Ces projets sont intégrés dans les 18 fiches stratégiques du CRTE initial en annexe 1.

La Communauté urbaine et l'Etat ont mis en place un processus de collaboration, dans lequel la CU n'a aucun rôle dans la sélection des projets communaux qui seront subventionnés par l'Etat. La Communauté urbaine a affirmé son rôle de facilitateur, en assurant le référencement des projets au regard des orientations du territoire.

Ainsi, la Communauté urbaine propose chaque année un avenant au CRTE, dans lequel sont ajoutés tous les nouveaux projets communaux et communautaires subventionnés par l'Etat, notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local (DSIL), de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds vert, de façon à effectuer leur référencement au regard des orientations du territoire.

En 2023, l'Etat a notifié 56 projets répartis entre les fonds suivants :

	Nombre de projets notifiés	Montant des subventions par fonds
DSIL	14	2 234 969,00 €
DETR	29	1 076 059,34 €
Fond Vert	13	3 081 522,92 €
Total	56	6 392 551,26 €

72% des fonds DSIL, DETR et Fonds vert (34 projets) sont fléchés sur l'axe 4 du CRTE dédié à la transition écologique.

56 % des fonds (29 dossiers) concernent la sobriété, la performance énergétique, la production d'énergie renouvelable et de récupération et 15% (4 projets) financent des projets de biodiversité.

L'avenant n°2 au CRTE, au titre de l'année 2023, vise l'intégration des 53 projets (DSIL, DETR et Fonds vert) notifiés par l'Etat en 2023 non-inscrits dans le contrat initial. Ils seront ainsi répartis dans les 18 fiches stratégiques de l'annexe 1.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°2 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la Communauté urbaine et son annexe 1 concernant la mise à jour des fiches stratégiques intégrant les projets notifiés par l'Etat en 2023 non-inscrits dans le contrat initial, (annexe 0 et 1),
- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de relance de transition écologique de Communauté urbaine, ainsi que tout acte y afférent.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5215-26,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2021-11-09_08 relative à l'adoption du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),

VU la délibération du Conseil communautaire n° CC_2022-11-22_08 relative à l'adoption de l'avenant n°1 du contrat de relance et de transition écologique,

VU l'avis favorable du comité de pilotage du CRTE du 30 novembre 2023,

VU le courrier du Président de la Communauté urbaine adressé à chaque commune concernant leur situation au regard du CRTE et de l'avenant °2,

VU le projet d'avenant proposé,

VU l'avis favorable émis par la Commission 1 - Affaires générales le 05 décembre 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique de la Communauté urbaine et son annexe 1 concernant la mise à jour des fiches stratégiques intégrant les projets notifiés par l'Etat en 2023 non-inscrits dans le contrat initial (annexe 0 et 1).

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de relance de transition écologique de Communauté urbaine, ainsi que tout acte y afférent.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 21/12/2023

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 21/12/2023

Exécutoire le : 21/12/2023

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication ou de notification

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,
Aubergenville, le 14 décembre 2023

Le Président



ZAMMIT-POPESCU Cécile